



## ÉDITO

Le métier de trieur : un emploi qualifié et indispensable à la valorisation du pneu



**Tom Adams**  
Président du Conseil  
d'Administration



**Hervé Domas**  
Directeur général

*Nihil novi sub sole...* Avec 389 203 tonnes de pneus collectés en 2023 pour 387 045 tonnes déclarées, Aliapur collecte une fois de plus un volume de pneumatiques supérieur à ses objectifs. Pour sa 20<sup>ème</sup> année opérationnelle, notre éco-organisme renouvelle sa performance et satisfait ainsi pleinement aux obligations légales des metteurs en marché qui sont toujours plus nombreux à lui faire confiance. Pourtant n'y-a-t-il vraiment rien de neuf sous le soleil ? Le 27 décembre dernier, le ministre de l'Environnement a agréé Aliapur conformément aux nouvelles obligations de la loi AGEC. Si l'issue de cette formalité ne faisait pas de doute, il convient pourtant de souligner les nouveautés qui accompagnent cet agrément. La mise en place d'un comité des parties prenantes associant les représentants des producteurs, des opérateurs de la gestion des déchets, des collectivités locales et des associations de protection de l'environnement va permettre une meilleure acculturation par chacun des spécificités de notre filière. De la même manière, la constitution d'un organisme coordonnateur des trois éco-organismes de la filière pneumatique devrait assurer la réalisation dans des conditions optimales des nombreuses études imposées par le gouvernement. Enfin, la concomitance des demandes d'agrément a stimulé les échanges entre les éco-organismes des différentes filières. C'est ainsi que de nombreuses positions communes ont pu émerger et être défendues devant les pouvoirs publics. La revendication initialement portée par Aliapur d'identification de l'éco-contribution sur la facture finale du consommateur est désormais partagée par la majorité des éco-organismes. Chacun est en effet convaincu que la "ligne séparée" est le seul moyen de garantir l'absence de prise de marge par les intermédiaires sur l'éco-contribution. Ainsi la mobilisation de tous les acteurs des filières de la responsabilité élargie des producteurs devrait pouvoir contribuer non seulement au respect de notre environnement, au développement d'une économie circulaire, mais aussi à la lutte contre l'inflation et au maintien du pouvoir d'achat des Français.



## En Bref !

### Qui est Aliapur ?

Aliapur est un éco-organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des pneus en France. Aliapur assure une mission d'intérêt général avec efficacité et la volonté de faire reconnaître la valeur et le potentiel du pneu.

### Un acteur de l'économie circulaire

En assurant le recyclage éco-responsable à coûts maîtrisés de l'ensemble des pneus vendus en France par ses clients, Aliapur contribue à l'économie circulaire et à la décarbonation de l'économie.



Broyats de pneus

### Nos actionnaires

Les membres fondateurs d'Aliapur sont représentés au Conseil d'Administration :

- Bridgestone Europe
- Continental Holding France
- Goodyear France
- Manufacture Française des Pneumatiques Michelin
- Pneus Pirelli

# Les chiffres clés 2023

En 2023, Aliapur a une fois de plus démontré son efficacité et la fiabilité de la filière en collectant 389 203 tonnes de pneus, soit un peu plus de 47 millions de pneus tourisme.

## BILAN 2023 EN K€

Immobilisations	785	Produits constatés d'avance	1 078
Autres créances	4 971	Dettes fournisseurs	19 688
Créances clients	14 567	Dettes fiscales et sociales	4 872
Trésorerie	15 327	Capitaux propres	5 485
<b>ACTIF</b>	<b>35 650</b>	Provisions	4 527
		<b>PASSIF</b>	<b>35 650</b>

## RÉSULTATS FINANCIERS 2023 EN K€

	2023	2022
Produits d'exploitation	76 246	72 600
Exploitation de sous-traitance	-69 118	-67 417
Personnel, dotations, impôts et autres charges	-5 182	-4 778
<b>Résultat net</b>	<b>1 946</b>	<b>405</b>

## 2023 : UNE ANNÉE POUR PRÉPARER L'AVENIR

- **389 203 T** collectées en 2023 pour une commande de **387 045 T**, une fois de plus l'objectif étant atteint, Aliapur a continué à collecter au-delà de sa commande. Depuis 2004, ce sont 6 435 100 T collectées pour une commande cumulée de 6 355 550 T soit près de 80 000 T collectées au-delà des obligations pour un surcoût estimé à près de 14M€.
- Avec un CA de **76,2M€**, soit une croissance de +5%, et un résultat net de **+1,9M€**, l'année 2023 aura permis la reconstitution de réserves financières et ainsi de couvrir une partie de la perte nette de 5,6M€ en 2021 (année post-covid).
- 2023 aura également été une année particulière puisque ce sera la dernière en tant que société indépendante dans sa gestion financière, l'agrément fixant de nouvelles obligations et contraintes administratives.

particulièrement attractif et d'offrir un combustible alternatif compétitif et efficace.

### AGRÈMENT : CE QUI CHANGE

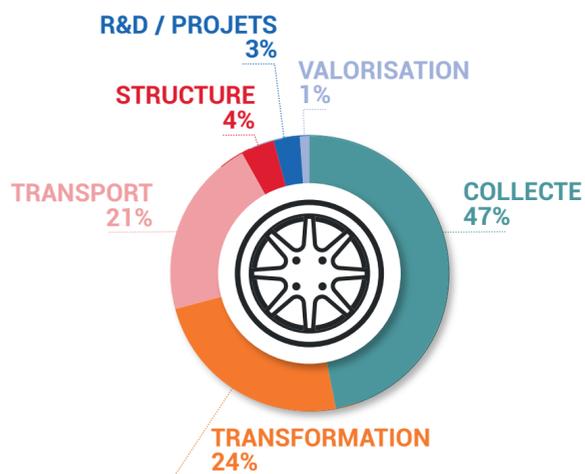
- Tout comme l'ensemble de l'activité d'Aliapur, la partie financière va devoir s'adapter aux exigences du nouveau cahier des charges : prise en charge des coûts des Drom-Com, collecte d'ensilage, budgets alloués à la R&D de 2% des éco-contributions, 1% pour la communication et 0,6% pour l'inter-filière REP, trésorerie moyenne glissante de 20%, garanties pour le service public...
- L'ensemble de ces surcoûts est estimé à **+5,1M€ en 2024** (par rapport à 2022, dernière année de référence). L'éco-contribution sera ainsi passée de 1,28€/pneu (prix du pneu tourisme en 2022) à 1,44€/pneu (prix du pneu tourisme en 2024) pour absorber ces nouvelles contraintes, soit près de **+12,5%**.

### LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

- L'énergie aura sans conteste été l'un des points les plus impactants cette année : le poste « gasoil » aura généré un surcoût dépassant le million d'euros en transport avec, en parallèle, la hausse des tarifs de collecte – eux aussi indexés à +5,6% – soit une augmentation additionnelle de près de 1,3M€. Nous ne pouvions pas non plus ignorer les hausses liées aux renouvellements des contrats d'électricité de la plupart des plateformes de broyage et qui ont pu parfois augmenter de façon dramatique leur coût de production. Là encore, Aliapur a répondu présent avec près de **0,3M€** de soutien à la filière, soutien reconduit en 2024.
- La forte hausse du coût de l'énergie aura toutefois, comme en 2022, permis d'équilibrer une partie des coûts en répercutant la hausse sur les prix de valorisation énergétique. La hausse des besoins en énergies fossiles permet ainsi à notre broyat Powergom® de rester

## COMMENT EST UTILISÉE L'ÉCO-CONTRIBUTION ?

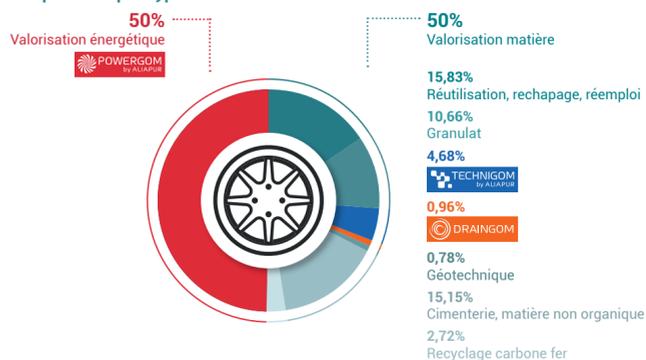
Répartition des coûts en 2023 pour 1,40€\*



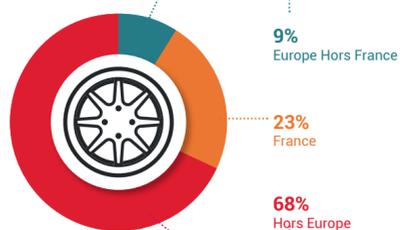
\* 1,40 € éco-contribution en 2023 pour une voiture

## COMMENT SONT VALORISÉS LES PNEUS COLLECTÉS ?

Répartition par type



Répartition par destination



Notes : Les comptes 2023 n'ayant pas encore été audités, des écarts peuvent survenir avec les données présentées ci-dessus.

## LES DONNÉES CLÉS

**389 203** TONNES DE PNEUS ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN 2023

**32 534** PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

**1 551** TONNES COLLECTÉES / JOUR

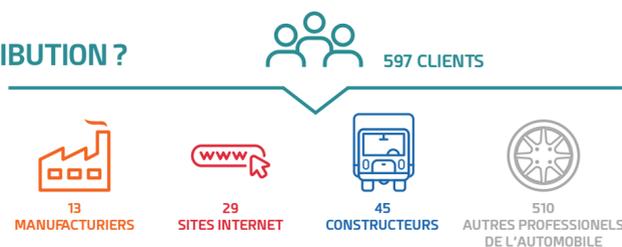
UNE COLLECTE TOUTES LES **37 SEC.**

## ÉVOLUTION DE L'ÉCO-CONTRIBUTION

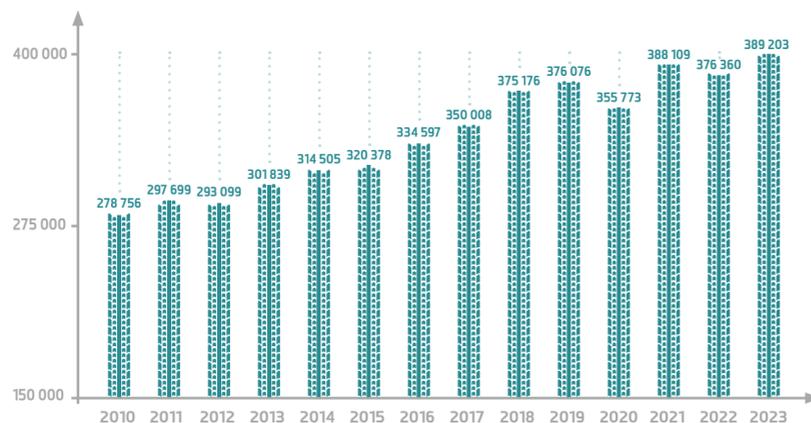
ÉCO-CONTRIBUTION HT DES PNEUS DE CATÉGORIE A (PNEUS TOURISME)



## QUI PAYE L'ÉCO-CONTRIBUTION ?



## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE EN TONNES



# Quoi de neuf chez Aliapur ?

**HUIT PNEUS POUR ZÉRO : C'EST À DIRE ?**  
 Professionnels de l'automobile, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les particuliers peuvent déposer chez vous jusqu'à huit pneus usagés par an sans obligation d'achat, conformément à l'article R 541-160 du code de l'environnement.  
 Cette mesure concerne les établissements disposant d'une surface de vente supérieure à 250 m². Les pneus usagés sont toujours collectés gratuitement par votre éco-organisme, sans frais supplémentaire ni changement pour vous.  
 Pour en savoir davantage, contactez votre éco-organisme.

C'est une des premières conséquences visibles de notre agrément. Anticipant la création d'un organisme de coordination, les trois éco-organismes FRP, Tyval et Aliapur se sont associés pour réaliser une campagne d'information d'envergure nationale visant à sensibiliser les professionnels de l'automobile sur leur nouvelle obligation en matière de reprise de pneus usagés. En application de l'article R 541-160 du code de l'environnement, les particuliers peuvent désormais, sans obligation d'achat, déposer jusqu'à huit pneus par an chez les garagistes et distributeurs de pneumatiques qui disposent d'une surface de vente d'au moins 250m². Si ces pneus usagés continuent à être collectés gratuitement par les éco-organismes, il était nécessaire d'informer la profession afin de permettre le meilleur accueil aux particuliers. C'est désormais chose faite avec la campagne "8 pour zéro" à découvrir dans les principaux titres de la presse spécialisée.

# Le potentiel de la seconde vie des pneus

## Les broyats de pneus, une alternative écologique pour les acteurs des travaux publics

**Une nouvelle étude vient de confirmer l'innocuité environnementale et l'absence d'éco-toxicité des broyats de pneus utilisés en remblai.**

Les broyats de pneus utilisés dans les remblais sont une pratique à fort potentiel pour les entreprises de travaux publics. Grâce à leur composition, les pneus possèdent des propriétés mécaniques bien identifiées comme la résistance à la compression et aux risques de tassement, ce qui contribue à la durabilité des ouvrages. Mais, soucieux de répondre aux enjeux de développement durable et de limiter leur impact environnemental, les entreprises de TP ont besoin de garanties pour utiliser de nouveaux matériaux. C'est chose faite avec cette nouvelle étude menée par le laboratoire Provademse de l'Insa. Les résultats, validés par le CEREMA, prouvent l'excellent profil environnemental des pneus utilisés en remblai.

L'étude de suivi environnemental a été menée en comparant 2 installations de remblai. La première, nommée « remblai allégé » comprenait une couche de broyats de pneus et des granulats minéraux. La seconde était uniquement constituée de granulats minéraux sur toute la hauteur. Les deux milieux ont été arrosés, pour étudier les éventuelles migrations de produits chimiques dans l'eau.

Résultats : un impact environnemental et des tests d'éco-toxicité parfaitement conformes aux normes en vigueur. Il n'y a pas d'impact négatif sur les organismes (vers de terre, gazon ...) exposés aux eaux de ruissellement.

**Il n'y a donc aucun risque environnemental à utiliser les broyats de pneus dans les remblais.** Le broyat de pneus utilisé en remblai est une opportunité supplémentaire, pour les professionnels des TP, d'adopter des techniques de plus en plus éco-responsables.

Étude menée en 2023 par le laboratoire Provademse.

Produit étudié :

Broyats de pneus usagés non réutilisables issus de VL (véhicule léger) d'une taille de 35 à 110 mm .

Objectif : étudier à l'aide de dispositifs de simulation pilotes (lysimètres), l'impact environnemental de l'utilisation de broyats de pneus en technique routière.

Étude complète disponible sur demande auprès de Jean-Philippe Faure, directeur de la recherche et de l'innovation.

## ACV des pneus valorisés : un bilan très positif

La nouvelle analyse en cycle de vie (ACV) réalisée par ALIAPUR montre l'intérêt environnemental de la valorisation matière ou énergétique des pneus usagés.

### 500 000 tonnes DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES

Plus de 500 000 tonnes de Co<sub>2</sub> sont économisées tous les ans grâce au recyclage et à la valorisation des pneus usagés collectés par ALIAPUR ! Soit l'équivalent des émissions annuelles de 50 000 Français, par exemple la ville d'Arles. D'où vient ce chiffre ? De la dernière analyse en cycle de vie menée par Deloitte à la demande d'ALIAPUR, afin de mesurer l'impact environnemental des pneus valorisés. En effet, plus de 50% des pneus collectés font l'objet d'une valorisation énergétique et sont utilisés comme combustible de substitution, notamment par les cimenteries. Or **utiliser 1 tonne de pneus usagés transformés à la place du charbon ou du pet coke en cimenterie permet d'éviter l'émission de 1,5 tonne de Co<sub>2</sub>...**

À l'heure où toutes les industries et acteurs publics cherchent à réduire fortement leurs émissions de Co<sub>2</sub>, la substitution de combustibles ou de matières premières fossiles par du broyat ou du granulat de pneu est une solution très performante au plan environnemental.

Sur tous les aspects, les résultats sont positifs et démontrent la performance environnementale d'ALIAPUR et des voies de valorisation des pneus usagés.

Pour en savoir plus : contacter Jean-Philippe Faure.

## Pneus usagés incorporés dans les routes : des tests prometteurs !

Des tests en laboratoire confirment l'intérêt d'ajouter du granulat de caoutchouc en voie sèche dans la fabrication des enrobés bitumineux.



©Eiffage Route

Du pneu à l'enrobé, une illustration d'économie circulaire

Nous le présentons, les premiers résultats de la thèse de Yasmina Mahmoudi à l'ENTPE co-financée par ALIAPUR et Eiffage le confirment : l'ajout de granulats de caoutchouc dans les enrobés bitumineux en voie sèche présente de nombreux avantages pour les professionnels des travaux publics.

La substitution en voie sèche consiste à remplacer 2 à 4% des granulats minéraux présents dans l'enrobé bitumineux par des granulats de caoutchouc. Ces granulats sont obtenus par la transformation des pneus usagés collectés par les partenaires d'ALIAPUR.

Pour les entreprises de travaux publics, remplacer dans le mélange d'enrobé une petite partie des granulats minéraux par des granulats de caoutchouc est une piste à retenir pour entrer pleinement dans l'économie circulaire. Le caoutchouc contenu dans les broyats apporte de la souplesse et confère à l'enrobé bitumineux un meilleur pouvoir amortissant. Les tests montrent également des résultats intéressants au niveau des risques de fissuration et d'orniérage.

Ces tests réalisés en laboratoire seront poursuivis par une étude grandeur nature menée en 2024 sur le terrain. Elle permettra de confirmer l'intérêt des granulats de pneus dans la fabrication des enrobés bitumineux en voie sèche, en termes de réduction de la dépendance aux énergies fossiles, de durabilité de l'enrobé bitumineux et d'amélioration de ses performances.